

DEC150353DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Catherine Jessus, directrice de l'Institut des Sciences Biologiques

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC131427DAJ du 18 avril 2013 portant nomination de Mme Catherine Jessus aux fonctions de directrice de l'Institut des Sciences Biologiques;

Vu le projet d'*Agreement for the creation of an international associated Laboratory Systems Biology of Tissue Mechanics (LIA SysTIM)* entre l'université Aix Marseille, *the National Centre for Biological Sciences* et le CNRS;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Catherine Jessus, directrice de l'Institut des Sciences Biologiques, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'*Agreement for the creation of an international associated Laboratory Systems Biology of Tissue Mechanics (LIA SysTIM)* entre l'université Aix Marseille, *the National Centre for Biological Sciences* et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 janvier 2015

Alain Fuchs